

## **Synthèse de la Journée GREMTOS du 27 janvier 2012**

### **« Les Transformations de l'Université « tertiarisation / professionnalisation / universitarisation »**

#### **Participants à la journée :**

13 Présents : Ariel S. ; Benoît V. ; Christine J. ; Didier L. ; Emmanuelle L. ; Fabienne B. ; Florence L. ; Nassira H. ; Nicolas L. ; Odile P. ; Stéphane R. ; Sylvie J. ; Vanessa P.

1. **La matinée** a permis d'écouter Fabienne Barthélémy sur les nouveaux métiers de développeur de pôle international à l'Université et leur organisation ou plutôt leur absence d'organisation par les établissements (voir annexe). Stéphane Rullac est ensuite intervenu sur la gestion d'un laboratoire de recherche en action sociale. Il a défendu l'hypothèse de « l'universitarisation » de l'appareil du travail social et la généralisation d'un nouveau modèle opérationnel de recherche au sein des écoles du travail social qui trouverait à s'académiser (voir annexe). Un temps de discussion a suivi les deux exposés.
2. **L'après-midi** a permis d'écouter Vanessa Pinto sur l'analyse de la professionnalisation à et par l'université à travers l'étude des emplois étudiants et la transformation de leurs usages sociaux et politiques, par les filières universitaires, par les organisations étudiantes, par les étudiants eux-mêmes (voir annexe). Puis Emmanuelle Leclercq a présenté les premiers résultats d'une recherche en cours sur les projets professionnels personnalisés comme nouveau modèle de professionnalisation, préparation à l'emploi et pédagogie d'orientation (voir annexe).

#### **Nous joignons à cette synthèse le résumé des interventions**

Les présentations ont mis en évidence des problématiques intéressantes

- Par Fabienne Barthélémy, le gap entre les nouvelles missions prônées par la LRU et la masterisation à l'université, et la réalité de leur mise en œuvre, à savoir la difficile internationalisation de l'université dans les différentes dimensions (formation, recherche, pratiques enseignantes, carrières...); l'autonomie des procédures, et la question des critères et processus de légitimation des nouvelles missions et métiers émergents dans ces universités masterisées.
- Par Stéphane Rullac, l'hypothèse de « l'universitarisation » de l'appareil du travail social, et de deux modèles de recherche (académique versus appliqué) dont l'un tendrait à devenir le modèle le plus légitime du point de vue politique

et économique (appliqué), correspondant d'ailleurs assez bien au modèle théorique 2 de production des connaissances de Gibbons et al.

- Par Vanessa Pinto, la différenciation des usages sociaux de l'emploi étudiant en termes de filières, d'établissement de formation, de sociologie de l'étudiant reproduisant des inégalités sociales entre les origines étudiants et la place des filières dans la hiérarchie sociale des disciplines
- Par Emmanuelle Leclercq, la psychologisation des parcours étudiants et de la formation au savoir et de l'identité professionnelle.

## Transversal

Nous avons anticipé des questions transverses aux différents exposés tentant de favoriser les liens entre les présentations et la problématique générale de la journée (voir annexe, texte de présentation de la journée du 27). Deux questions principales émergeaient alors :

- En quoi l'objet travaillé par les présentations était-il typique ou révélateur des effets des transformations de l'Université « masterisée » observés sur les dispositifs de formation, de production des savoirs, en termes de logique organisationnelle, de formes de légitimité, de modes de régulation, de logique et de place des acteurs (Etat, parents, étudiants, acteurs socio-économiques, du territoire, enseignants...), en terme de pratiques, etc. ?
- en quoi l'objet étudié par les intervenants était-il spécifique et viendrait-il questionner de manière toute particulière les changements qui ont transformé l'Université (LRU, masterisation), en France, comme en Europe, ou comment le traitement de cet objet signale-t-il des mécanismes de régulation pérennes ?

### **I Travailler l'historicité des activités « de réforme »**

Au fond ces mutations et nouvelles professionnalisation ne sont pas si nouvelles. **L'écoute croisée des différents exposés met en exergue des activités et mécanismes sociaux déjà existants** dans les universités et espaces de recherche académique, mais dans un contexte où ces activités étaient secondarisées, non valorisées, voire combattues.

Par exemple, le développement de l'international dans les filières et/ou dans certains laboratoires existent depuis toujours, sans être généralisé ou sans correspondre à une injonction étatique et évaluative.

Par exemple le modèle de recherche appliqué a toujours existé, notamment en tant qu'innovant, mais il a été selon certaines époques soit valorisé, soit combattu.

Les objets ici exposés comme « nouveaux » (car émergents) avec les réformes de l'université constitueraient en fait des mécanismes pérennes. Mais ce qui est sans

doute plus nouveau est le contexte politique qui, parce qu'il tend à vouloir en faire des modèles sociaux, « métiers, missions, innovation pour la recherche appliquée », parce qu'il tend à vouloir les institutionnaliser, les généraliser, les évaluer, renforce leur réalité sociale (et sociologique, économique, gestionnaire...).

Ce processus d'institutionnalisation (nouveaux métiers, ppp, emplois étudiants via stages, i.e....) est de fait corollaire à un processus de légitimation (en cours) qui peut être un des aspects du mécanisme de professionnalisation.

## **II Travailler sociologiquement la notion de professionnalisation, par une analyse de ses usages sociaux et notamment politiques et institutionnels**

Pour autant, il est intéressant de voir que l'existence ancienne des activités décrites par les intervenants comme corollaires à une mutation des universités, milite pour une prise de distance avec la notion de professionnalisation de ces activités (recherche, étudiants...).

Ainsi, dans les faits, il semblerait que loin d'être un processus de professionnalisation, entendu comme mouvement individuel et collectif (autonome), la mission de professionnalisation telle que valorisée et mise en œuvre par les stages, le ppp, les emplois étudiants... dans l'université masterisée suit plutôt une logique concurrente de tertiarisation et/ou de déprofessionnalisation. En ce sens, les mécanismes sous-jacents qui sont décrits, à la professionnalisation par le PPP, par les stages étudiants, l'usage social des emplois étudiants dans maintes filières (les moins prestigieuses...) constituent des variables d'ajustements à des spécialisations futures à des marchés locaux, des pseudo métiers construits par le marché (comme les métiers de la médiation), des « besoins » de territoires, d'entreprise, des logiques d'employabilité, plutôt que de formation à une expertise et/ou à des métiers ou des professions.

Comme l'expose Vanessa Pinto, les universités ont toujours formés des professionnels. La différence aujourd'hui est d'acclimater les étudiants à l'entreprise. Comme le montre Emmanuelle Leclercq le PPP entraîne une psychologisation des parcours étudiants, de la formation au savoir et de l'identité professionnelle ; il valorise plutôt l'élucidation par l'étudiant et l'enseignant de savoirs être et de compétences que de savoirs théoriques, mais aussi techniques et généraux propres à la formation à un métier. Il en va de même des emplois étudiants et des stages (réinterprétés comme formant à des compétences et des savoirs être) dans des filières peu prestigieuses, et/ou ne formant pas à des métiers et des expertises professionnelles fortes comme médecine, droit, etc. En sorte que plus on semble être sur des réalités « molles » plus on met en exergue la professionnalisation (du côté de l'université).

**Ainsi, il est intéressant de constater à quel point l'usage de la notion de professionnalisation est tout autant stratégique et politique, mais aussi à quel point elle renvoie à des tensions entre des modèles différents de reconnaissance et**

de développement des savoirs, des personnes, de régulation sociopolitique et de légitimation économique, étatique (plus ou moins articulées entre elles) ;

**Ici la tension fortement apparue est celle d'une professionnalisation de métier opposée à une professionnalisation d'emploi sous-tendant une logique de qualification opposée à une logique de compétence**, elle-même reproduisant des inégalités sociales entre les individus engagés dans ces processus (cf. étudiants engagés dans les PPP et les emplois étudiants), (différences entre filières shs vs droit/médecine ; animation socioculturelle vs sociologie défendant son modèle scientifique dans son usage des ppp)...

**Ainsi l'Université masterisée reproduit aussi des divisions du travail et inégalités** anciennes, mais peut-être en produit-elle et en fait-elle tomber d'autres.

## **Annexe 1 : présentation de la journée GREMTOS**

### **Journée de réflexion sur la transformation des savoirs à l'Université**

**Vendredi 27 janvier 2012**

Florence Legendre et Odile Piriou

CEREP/GREMTOS

Les réformes LMD et LRU, en uniformisant, au niveau européen (certains auteurs discutent cette uniformisation par Bologne en soulignant les différentes traductions nationales – cf. Musselin, 2009), les cursus de formation tout en répondant à la nouvelle mission d'insertion professionnelle des universités, ont entraîné maints effets perceptibles sur les disciplines, leurs utilités, les formations des étudiants et les pratiques enseignantes. Nous proposons lors de cette journée de réfléchir à ce que ces mutations des savoirs dans les universités impliquent et que l'on résume ici par le processus de « tertiarisation ». Par cela nous posons l'hypothèse selon laquelle l'Université doit aujourd'hui répondre à une logique de service. Cette transformation implique que la régulation des différents aspects de la profession et de l'institution implique de plus en plus d'acteurs diversifiés, de sources de pouvoir ouverts sur le territoire. Ainsi, l'auto référencement et la régulation autonome (par les pairs) en matière d'évaluation, de recrutement et de formation, soit ne constituent plus la norme en matière de régulation. Conséquemment, « la tertiarisation » conduit à un effacement des frontières universitaires / marchés et par conséquent à un abaissement des barrières professionnelles. Cette hypothèse servira de base de discussion aux différentes interventions. Ce constat plaide pour trois grandes discussions sociologiques :

- (1) la discussion de la notion de professionnalisation comme mouvement collectif des disciplines, au profit d'autres concepts/notions, ou en tension avec ces nouvelles catégories d'entendement : « tertiarisation/professionnalisation », « universitarisation académisation des disciplines vs opérationnalisation des disciplines », « marchandisation »,

- (2) La discussion de l'université comme champ stratégique recomposé de tension (concurrence et alliance) entre disciplines, entre acteurs, entre logiques professionnelles, d'usagers, organisationnelles, étatiques, etc.
- (3) la discussion plus méthodologique de stabilisation des modes opératoires et conceptuels de ces mutations comme pratiques constituées et processus en cours de reconstitution

On peut d'ores et déjà proposer différentes pistes de discussion et de réflexion articulant des aspects concrets et des réflexions plus théoriques qui pourraient être investies :

- (1) la reconfiguration plurielle d'anciens équilibres disciplinaires observables à un niveau international et/ou national,
- (2) la production de nouveaux rapports sociaux et configurations organisationnelles à l'Université et avec son environnement et ses différents acteurs anciens et nouveaux, les partenariats,
- (3) l'élucidation des principes de légitimation des pratiques dans l'université réformée, le positionnement et stratégies ? des acteurs ? (sujets), les rhétoriques (discours de justification et de plaintes)...
- (4) Les modalités diversifiées de mise en œuvre de la tertiarisation des savoirs dans les universités dans un contexte mondialisé. Par exemple, le rôle de l'Etat, du public, des agences, de l'évaluation, etc.

## **CADRAGE DES EXPOSES**

Nous proposons que les interventions suivent cet ordre et que nous réservions un temps de discussion après chacune des trois séquences (maximum 20 minutes) :

### **Matinée : 9h30 - 12h00**

#### **I Sur les métiers et licences**

1. Fabienne
2. Marc

#### **II Sur la recherche dans les écoles du travail social**

3. Stéphane Rullac

### **Après-midi : 13h30 - 16h30**

#### **III Sur les Emplois étudiants et les PPP**

4. Vanessa
5. Emmanuelle

## **IV Synthèse**

Par les animateurs de la journée

Pour valoriser une réflexion transversale aux différents exposés, nous proposons aux intervenants une question qui fasse le lien avec la problématique générale de la journée sur la tertiarisation de l'université. Cette question est celle-ci :

En quoi l'objet de réflexion des intervenants (nouveaux métiers, licences professionnelles, emplois étudiants, ppp et recherche en travail social) est-il contemporain du processus de tertiarisation suivi par les universités en France conduisant à un abaissement des barrières professionnelles. Par tertiarisation rappelons que nous désignons le passage à une logique de service des offres de formations en direction du public (répondre aux attentes des parents, attentes des étudiants), en direction du marché (former à des compétences, assurer un emploi, à des besoins et spécificités territoriales), en direction des agences et organismes internationaux (innovation et évaluation)... La tertiarisation engage la capacité des disciplines et des professionnels à développer et à construire des dispositifs de production, de formation et de circulation des savoirs « ouverts » sur des territoires et sur leurs acteurs (enseignants, étudiants, praticiens, employeurs, professionnels de l'insertion, élus, etc.).

Un objet de réflexion contemporain de cette transformation conduirait à montrer en quoi il est typique ou révélateur des effets de ce tournant sur les dispositifs de formation, de production des savoirs, en termes de logique organisationnelle, de formes de légitimité, de modes de régulation, de logique et de place des acteurs (Etat, parents, étudiants, acteurs socio-économiques, du territoire, enseignants...), en terme de pratiques, etc.

Un objet de réflexion contemporain de cette transformation conduirait aussi à montrer en quoi il est spécifique et viendrait questionner de manière toute particulière les changements qui ont transformé l'Université (LRU, masterisation), en France, comme en Europe, ou comment le traitement de cet objet signale des mécanismes de régulation pérennes.

## Annexe 2

### Résumé des interventions ou texte d'intention par leurs auteurs

Journée d'études GREMTOS/CEREP, Reims, 27 janvier 2012

« La transformation des savoirs à l'Université : universitarisation, tertiarisation, professionnalisation »

**Vanessa Pinto**

#### **La "professionnalisation" de l'enseignement supérieur**

#### **à la lumière de l'emploi étudiant**

##### **Introduction :**

- « Professionnalisation » de l'enseignement supérieur et redéfinition des savoirs
- Tensions et contradictions
- La question des inégalités

#### **1) La définition de l'emploi étudiant comme une « expérience professionnelle »**

##### a) La sociogenèse des définitions sociales de l'emploi étudiant *Exploitation secondaire de sources historiques*

- L'emploi étudiant comme activité de nécessité (1920-1950)
- L'émergence de la thématique de l'« autonomie » (1960-1970)
- La consécration de l'emploi étudiant comme « expérience professionnelle » (1970 à auj.)

##### b) Les prises de position actuelles sur l'emploi étudiant *Enquête par observation ; recueil et exploitation de documents*

- La dénonciation de la précarité étudiante
- La célébration de l'expérience professionnelle
- Une voie médiane - « Faire du travail étudiant un atout »



## 2) La différenciation sociale des emplois étudiants

### a) Morphologie de l'emploi étudiant

*Exploitation de l'enquête de l'Observatoire national de la Vie Étudiante*

### b) Les usages sociaux de l'emploi étudiant

*Enquêtes ethnographiques par observation participante et par entretiens*

- Le provisoire. Un présent qui n'engage à rien
- L'anticipation. Un avenir inscrit dans le présent

- L'éternisation. Un présent sans avenir

### c) « Démocratisation » et « professionnalisation » de l'enseignement supérieur

- Le salariat des « enfants de la démocratisation »
- Les deux « professionnalisations »

## 3) Main-d'œuvre étudiante et « professionnalisation » d'activités tertiaires

### Résumé :

Longtemps perçu comme un signe de paupérisation des étudiants, l'emploi exercé en cours d'études est désormais doté d'une véritable valeur formatrice par de nombreux réformateurs œuvrant à la « professionnalisation » de l'enseignement supérieur. Si, en France, il n'est pas (encore) aussi généralisé qu'aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, son extension est prônée, en cohérence avec l'objectif, fixé par la stratégie de Lisbonne, d'augmenter la part de la population occupant un emploi.

Dans ces conditions, il apparaît essentiel d'éclairer cette forme d'« expérience professionnelle » que représente l'emploi étudiant, surtout lorsque, acquise en dehors des dispositifs institutionnels et à travers l'exercice de « petits boulots » à côté des études, elle semble relativement indéfinie. Dans le cadre de mon intervention, je me propose ainsi de mettre en lumière les inégalités face à cette expérience : loin de la vision commune de « petits boulots » situés en dehors des stratifications de l'espace social, les emplois exercés en cours d'études se révèlent différenciés socialement, en particulier du point de vue des usages qu'en ont les diverses fractions d'étudiants. J'évoquerai en outre les effets de la présence de cette main-d'œuvre à la fois « de passage » et « en devenir » au sein de certains secteurs dont la « professionnalisation » (entendue cette fois au sens de la constitution d'un groupe professionnel) est ainsi rendue plus difficile.

Sélection d'articles :

Vanessa Pinto, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, juin 2010, p. 58-71.

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ARSS\\_183\\_0058](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ARSS_183_0058)

- « “Démocratisation” et “professionnalisation” de l'enseignement supérieur », *Mouvements*, n° 55-56, septembre-décembre 2008, p. 12-23.

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=MOUV\\_055\\_0012](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MOUV_055_0012)

- « Les étudiants animateurs : un petit boulot vocationnel », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 48, 2<sup>e</sup> trimestre 2008, p. 20-30.

<http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Agora48VPinto.pdf>

- « Étudiants en fast-food : les usages sociaux d'un “petit boulot” », (en collaboration avec Guillaume Burnod et Damien Cartron), *Travail et Emploi*, n° 83, juillet 2000, p. 137-156.

[http://www.travail-solidarite.gouv.fr/publications/Revue\\_Travail-et-Emploi/pdf/83\\_1229.pdf](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/publications/Revue_Travail-et-Emploi/pdf/83_1229.pdf)

## **Les transformations organisationnelles en professionnelles à l'université.**

**Résumé :** Fabienne BARTHELEMY

L'université est le lieu de transformations profondes, d'innovation en termes de cursus de formation, de métiers et de formes d'emploi. Il s'agit donc d'un lieu d'investigation particulièrement stimulant pour poser les questions en termes de dynamiques des groupes professionnels, de sociologie de l'emploi et de sociologie des organisations.

Les lois sur la réforme de l'université et plus particulièrement la loi sur le LMD avaient pour vocation de donner une dimension internationale aux organisations universitaires dans un mouvement d'homogénéisation au niveau européen. Mais ce que l'on sait moins, c'est que la réforme ne concerne pas uniquement les cursus de formation mais également les dispositifs organisationnels et les carrières des enseignants-chercheurs. Deux niveaux sont donc à analyser : les dispositifs organisationnels développés par les établissements universitaires pour mettre en œuvre cette loi et leurs effets sur le métier d'enseignant-chercheur.

Au niveau organisationnel, il est frappant de constater que les activités à dimension internationale à l'université demeurent labiles et se laissent difficilement institutionnaliser. Les universités ne parviennent pas à organiser l'international, c'est-à-dire à faire du lien entre les différentes composantes de l'international (mobilités étudiantes, activités de recherche à l'international, mobilités enseignantes, développement de formations internationales). Un point fort concerne le manque de remontée d'informations entre l'administration et les laboratoires de recherche, qui développent des activités internationales mais dont l'équipe présidentielle n'a qu'une vision très partielle. Cela tient au fait que l'organisation universitaire ne pense pas et n'organise pas le lien entre activités d'enseignement et de recherche à dimension internationale. Les mobilités étudiantes et enseignantes sont gérées d'un côté et ce, de manière totalement déconnectée des activités de recherche (projets ANR, coopération scientifique sur statut de chercheur invité).

Au niveau professionnel, une université française a développé une organisation « professionnalisante ». Ses décideurs ont incité les enseignants-chercheurs à renforcer le lien entre enseignement et recherche en leur proposant d'assurer le rôle de « développeur de pôle ». Le développeur de pôle a un rôle central dans la politique des Relations Internationales de l'établissement : il est chargé de négocier les accords avec les universités étrangères. Il est un représentant de l'international et doit « vendre » son université à l'étranger. Le champ lexical du marché est volontairement choisi pour le présenter. Il est en effet frappant de constater les termes utilisés par les acteurs pour le désigner : « représentant de commerce », « VRP » selon la responsable du service des Relations Internationales. Un développeur de pôle, quant à lui, se définit comme « ambassadeur tout terrain ». Il n'en demeure pas moins qu'il est un acteur majeur de l'établissement qui a pour objectif de vanter les mérites de son université afin de convaincre ses interlocuteurs d'établir des liens conventionnés avec son université.

On assiste donc avec la loi sur le LMD à peu de changements organisationnels mais des dynamiques locales de professionnalisation du métier d'enseignant-chercheur sont à observer.

## **Résumé Emmanuelle Leclercq sur les Projets professionnels personnalisés**

Le texte qui a été le support du séminaire va être publié ce printemps dans la revue Carrefours de l'éducation.

Dans ce séminaire j'explicité le contexte de la mise en place des enseignements liés au Projet Professionnel Personnalisé (PPP) à l'Université. Dans ce dispositif, les formes et contenus pédagogiques en oeuvre font parfois référence à des contenus proches du bilan de compétences. Les stratégies enseignantes développées à travers les choix pédagogiques sont alors analysées. Elles peuvent apparaître comme des moyens de répondre à la demande d'accompagnement du projet d'insertion de l'étudiant. Mais elles peuvent également constituer des formes de contournement du programme du PPP, mal compris ou mal maîtrisé par les enseignants et ressenti alors comme une contrainte. L'article aborde alors les différentes manières dont les enseignants de l'enseignement supérieur intègrent et adaptent leurs pédagogie à cette notion de projet.